

Fiche technique du produit

Spécifications



ComPacT NSX - Raccordement 2 prises arrière longues - 3/4P - pour NSX400-630

LV432476

Statut commercial: Commercialisé

Principales

Gamme de produit	ComPacT NSX400...630 ComPacT NSX400...630 DC
Type de produit ou équipement	Prise arrière longue
Catégorie d'accessoire / de pièce détachée	Accessoire de raccordement
Compatibilité de gamme	ComPacT ComPacT NSX400 ComPacT ComPacT NSX630 ComPacT ComPacT NSX400 DC ComPacT ComPacT NSX630 DC EasyPact EasyPact CVS400 EasyPact EasyPact CVS630 ComPacT ComPacT INS ComPacT ComPacT INV ComPacT ComPacT INSJ
Description des pôles	3P 4P
[In] courant nominal	630 A

Complémentaires

Emplacement du raccordement	Face arrière
Localisation sur l'appareil	Haut et bas
Forme	Longe
Quantité par lot	Lot de 2

Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nombre d'unité par paquet	1
Hauteur de l'emballage 1	3,900 cm
Largeur de l'emballage 1	9,700 cm
Longueur de l'emballage 1	16,700 cm
Poids de l'emballage (Kg)	785,400 g
Type d'emballage 2	S03
Nb produits dans l'emballage 2	20
Hauteur de l'emballage 2	30,000 cm
Largeur de l'emballage 2	30,000 cm
Longueur de l'emballage 2	40,000 cm
Poids de l'emballage 2	16,128 kg

Garantie contractuelle

Garantie

18 mois

Environmental Data

Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

[Environmental Data expliquées >](#)

Empreinte environnementale

Empreinte carbone du cycle de vie total 5

Profil environnemental du produit (PEP) [Profil environnemental du Produit](#)

Use Better

Matières et Substances

Emballage avec carton recyclé Oui

Emballage sans plastique Non

[Directive RoHS UE](#) Conforme

Régulation REACH [Déclaration REACH](#)

Use Again

Réemballer et réuser

Profil de circularité Pas d'opérations particulières de recyclage requises

Reprise Non

WEEE Label



Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.